

Image not found or type unknown



Qui est responsable du sav de mon poêle?

Par **eveseb**, le **22/05/2008** à **14:01**

j'ai fait l'acquisition d'un poêle en septembre par mon entrepreneur qui c'est fournis dans un magasin , apres un probleme de sav sur ce poêle , nous avons changer de modele (plus cher) et nous avons regler la différence a notre entrepreneur, mais ce dernier ayant un liège avec ce magasin n a pas fini de regler notre poêle , le magasin nous a adresser un courrier nous stipulant qu'il ne gèrerais pas les sav sur notre poêle car l'entrepreneur leur doit de l'argent.rnqui est responsable dans ce cas précis et qui doit assurer le sav ?rnmrci